



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS ÈVRE – THAU – ST DENIS

Siège : CS 100063 – 49602 BEAUPREAU EN MAUGES CEDEX

Compte-rendu du Comité Syndical du 6 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le six du mois de septembre à 20 H 30, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle du conseil de Beaupréau, à Beaupréau en Mauges, sur la convocation qui leur a été adressée le 22 août 2018 par Monsieur Christophe DOUGÉ, le Président, en application des articles L.5211-1 à L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ou CGCT).

Étaient présents :

Agglomération du Choletais :

ADC (titulaires) CLOCHARD Luc, MASSON Bruno
..... GALY Marie-Christine, TIGNON Jean-Robert

Mauges Communauté :

MC titulaires PASQUIER Eric, GACHET Jean-Robert
..... AUDOIN Dominique, CHEIGNON Alain
..... JOLIVET Christophe, VERON Gérard
..... DOUGÉ Christophe, MENARD Pascal
..... PERAU Joël,

MC suppléants AUVRAY Dominique, PETITEAU Moïse
..... CESBRON Suzanne,

Communauté de Communes Loire Layon Aubance :

CCLLA suppléant GUERIF Stéphane

Délégués absents excusés :

CAC : Cholet, Nuaillé, Le May sur Evre

Mauges Communauté : Chemillé en Anjou, Sèvremoine

Mme Françoise Soulard, déléguée titulaire de Mauges Communauté, absente donne pouvoir de vote à Mr Jean-Robert Gachet, Vice-président, délégué titulaire de Mauges Communauté.

Mr Joël Landreau délégué titulaire de Mauges Communauté, absent donne pouvoir de vote à Mr Audoin Dominique, membre du bureau, délégué titulaire de Mauges Communauté.

Mr Alban Couëron délégué titulaire de Mauges Communauté, absent donne pouvoir de vote à Mr Gérard Véron, délégué titulaire de Mauges Communauté.

Mr Alain David, délégué titulaire de Mauges Communauté absent donne pouvoir de vote à Mr Alain Cheignon, membre du bureau, délégué titulaire de Mauges Communauté.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 17

Nombre de délégués ayant le pouvoir de vote : 21

Monsieur Dominique Auvray, délégué de Mauges Communauté est nommé secrétaire de séance.

1. Restitution étude écoconception paysagère

En collaboration avec le Syndicat Mixte des bassins du Layon Aubance Louet, une étude d'écoconception paysagère a été lancée conjointement sur les deux territoires du SMiB et du SLAL. Laurène Caillebot recrutée en stage pour 4 mois, a présenté la synthèse de son étude réalisée sur le thème de l'écoconception paysagère au sein d'une collectivité. L'objectif est d'optimiser les cahiers des charges des projets afin de prendre en compte l'ensemble des services des collectivités concernées pour un projet (réalisation, entretien). Le choix des végétaux par exemple peut avoir des conséquences importantes sur le temps de travail de gestion des espaces verts. 11 fiches de travail ont été élaborées et serviront de cahier des charges.

2. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 28 juin 2018

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 28 juin 2018 n'appelle ni remarque, ni observation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Compte- rendu des décisions de bureau

Décision n°2018-3 Validation des devis plaquette « Au fil de l'eau » n°10 :

Le Studio M et Gali a été retenu pour la conception pour 670€, et l'entreprise ICI pour l'impression pour 4781€ HT.

Décision n°2018-4 Validation du devis catalogue d'actions pollutions diffuses :

L'entreprise ICI a été retenue pour l'impression pour un montant de 1261€ HT.

4. Commission communication

La commission s'est réunie le 11 juillet dernier.

Réalisation de la plaquette d'information « Au fil de l'eau » n°10 :

La commission valide une parution en novembre 2018 et liste les différents thèmes d'articles.

Restitution audit communication :

Le 29 août dernier, Océane Leitao a présenté la synthèse de l'audit de communication qu'elle a réalisé pendant 4 mois. L'ensemble des actions du syndicat a été analysé, leur pertinence, leur ratio coût/efficacité. Des recommandations ont été faites pour le site internet et la plaquette « Au fil de l'eau ».

Animations scolaires :

Les réservations sont déjà nombreuses pour cette année scolaire 2018/2019, 50 animations au total sont finalisées représentant 14 écoles du territoire.

Comme chaque année, une présentation est organisée le 10 septembre pour les écoles.

Le CPIE Loire Anjou augmente ces tarifs de prestations, la convention sera renouvelée à l'automne.

5. Attribution du marché de travaux sur le site de Pinteau

Délibération 201830 : Attribution du marché 2ème phase des travaux de restauration de la continuité écologique du site de Pinteau - Chaudron en Mauges

Vu l'étude réalisée par le bureau d'étude Sicaa/ Hydroconcept concernant la restauration de la continuité écologique sur le site de Pinteau, commune déléguée de Chaudron en Mauges,

Vu les avis du comité de pilotage et du comité syndical pour valider le scénario d'aménagement de la chaussée de Pinteau et l'effacement du plan d'eau,

Vu la consultation lancée le 15 juin 2018,

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le marché a été passé en procédure adaptée. Ce marché est un marché de travaux. La consultation a été lancée le 15 juin 2018 pour un retour des offres au 5 juillet 2018 à treize heures.

L'ouverture des plis s'est faite le 5 juillet à 14h00 en présence du technicien de rivière Monsieur Denis BRANGER : 3 candidatures ont été reçues et les offres sont recevables. La Commission d'Attribution des Offres s'est réunie le mercredi 11 juillet 2018 et a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu,

selon les critères de jugement, comme étant l'offre techniquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante :

- L'entreprise SAS BOUCHET – 49340 VEZINS pour un montant de 78 782.22€ HT.

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Attribution des Offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a décidé à l'unanimité des membres présents que le marché est attribué conformément au descriptif ci-dessus,

- précise que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2018.

- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien cette opération,

- autorise le Président à passer et signer tous documents se rapportant à cette opération

6. Attribution du marché de travaux site de Grand Fosse

Délibération 201831 Attribution du marché 1ère phase des travaux de restauration de la continuité écologique du site de Grand Fosse – Mesnil en Vallée

Vu l'étude réalisée par le bureau d'étude Sicaa/ Hydroconcept concernant la restauration de la continuité écologique sur le site de Grand Fosse, commune déléguée du Mesnil en Vallée,

Vu les avis du comité de pilotage et du comité syndical pour valider le scénario de contournement de la Thau et déconnexion du plan d'eau,

Vu la consultation lancée le 4 juillet 2018,

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le marché a été passé en procédure adaptée. Ce marché est un marché de travaux. La consultation a été lancée le 4 juillet 2018 pour un retour des offres au 30 Août 2018 à treize heures.

L'ouverture des plis s'est faite le 30 août à 14h00 en présence du technicien de rivière Monsieur Denis BRANGER : 1 candidature a été reçue et l'offre est recevable. La Commission d'Attribution des Offres s'est réunie le jeudi 6 septembre 2018 et a analysé l'ensemble du dossier reçu et a retenu, selon les critères de jugement, comme étant l'offre techniquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante :

- L'entreprise SAS BOUCHET – 49340 VEZINS pour un montant de 103 995.50€ HT.

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Attribution des Offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a décidé à l'unanimité des membres présents que le marché soit attribué conformément au descriptif ci-dessus,

- précise que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2018.

- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien cette opération,

- autorise le Président à passer et signer tous documents se rapportant à cette opération.

7. Suivi des études

Délibération n°201833 Etude des sources de pollution par les macropolluants

Monsieur le Président rappelle la consultation réalisée pour la réalisation d'une étude des sources de pollution par les macropolluants. L'objectif est de déterminer les sources ponctuelles d'émissions d'azote (hors nitrates), et de phosphore. L'étude se compose de 3 phases :

- Etat des lieux des masses d'eau

- Collecte de données et enquêtes sur les rejets (notamment Installation Classée Pour la protection de l'Environnement (ICPE) déclaration), calcul des flux, identification des contributeurs

- Calcul d'acceptabilité du milieu et des abattements à réaliser

Les masses d'eau concernées sont l'Avresne, le Beuvron, l'Èvre amont, le Pont Laurent, et la Trézenne.

La consultation s'est déroulée du 9 avril 2018 au 25 mai 2018.

Monsieur le Président précise que la première consultation a été infructueuse. Aucune offre n'a été reçue. Le président propose de relancer la consultation. Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Déclare la première consultation infructueuse sur ce marché.

- Approuve le lancement d'une deuxième consultation pour l'étude des sources de pollution par les macropolluants.

- Précise que les frais d'avis d'insertion presse et autres sont inscrits au budget 2018

8. Suivi des actions

Contrat Régional Bassin Versant Èvre – Thau – St Denis :

L'audition auprès du Conseil régional des Pays de la Loire a eu lieu le 3 septembre dernier.

Le programme d'actions a été validé, seuls deux points ont été soumis à arbitrage :

- Le plafonnement des journées d'accompagnement pour les agriculteurs (CT Pollutions diffuses) avec le co-financement Région/AELB

La perte de 10% des financements AELB annoncé pour le 11ème programme contraint le syndicat à solliciter des financements de 10% supplémentaires auprès de la Région afin d'atteindre maximum 80%.

La bonification de 5% est acquise seulement sur les territoires où la coordination CT/CRBV est en cours.

- L'action « Journée techniques agricoles, de formation, de démonstration ou sensibilisation » sera financée à 35 % par le CRBV à partir de 2019

Voici pour rappel, le budget récapitulatif du 1er CRBV Èvre – Thau – St Denis :

	Coût prévisionnel de l'opération HT	Taux moyen d'aide	Montant de l'aide Région
Volet 1 : reconquête de la qualité de l'eau	750 512 €	42,2%	316 558 €
Volet 2: reconquête de la qualité des milieux aquatiques et des zones humides	1 954 162 €	32,2%	628 774 €
Volet 3 : amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau	341 820 €	70,0%	239 274 €
Volet 4 : gouvernance de l'eau et communication	375 016 €	38,9%	146 009 €
TOTAL	3 421 510 €	38,9%	1 330 615 €

Le dossier sera finalisé pour le 17 septembre 2018 et le passage en commission permanente des élus régionaux est prévu pour le 23 novembre 2018.

La signature effective du CRBV interviendra donc vers le mois de janvier 2019 avec l'organisation d'une cérémonie puis d'une visite terrain avec les élus de la Région.

Travaux ruisseau du Merdereau – commune déléguée de la Pommeraye :

Les travaux de ripisylve et broyage ont été réalisés fin août 2018. Le rognage des souches et rémanents est prévu courant septembre. Une étude pour restaurer ce cours d'eau encaissé sur 2m50 et la zone humide attenante sera planifiée au débat d'orientation budgétaire de 2019.

Suivis milieux aquatiques :

Dans le cadre du suivi qualité d'eau, des pêches électriques ont été réalisées sur les cours d'eau de l'Avoye à St Rémy-en-Mauges et de l'Èvre à Vezins.

Des indices biologiques globaux normalisés (IBGN) ont été prélevés et analysés sur les cours d'eau du Merdereau à la Pommeraye, sur l'Èvre à Vezins, ainsi que sur le Montatais à Jallais.

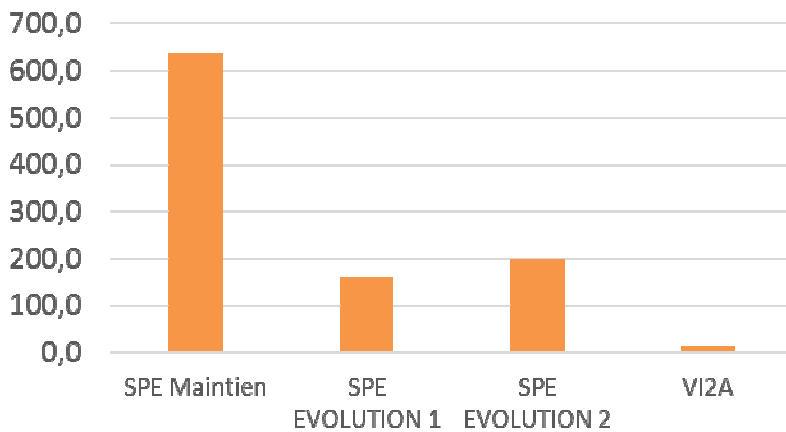
Avancement des actions pollutions diffuses :

Bilan du PAEC 2016-2018 :

Le PAEC du bassin versant de la Thau arrive à échéance fin 2018. Ce PAEC a permis la mise en place de 5 MAEC (3 systèmes et 2 viticoles) sur 13 exploitations engagées soit 15% de la surface du bassin versant (137 exploitations au total). La Région ne reconduit pour l'instant pas ce programme.

Voici quelques graphiques synthétiques :

Surface engagée en ha par type de MAEC



Nombre d'engagement par type de MAEC



Programme d'actions pollutions diffuses :

La communication sur les actions du programme est promue à partir de deux documents :

- une plaquette de diagnostic agricole
- un catalogue d'actions qui recense toutes les actions proposées aux agriculteurs du territoire.

Les différents prescripteurs signataires de la charte, organiseront des journées thématiques. Ces journées seront financées en partie par le SMiB.

Le 15 septembre est prévue une journée sur le patrimoine sol organisée par l'APAD au Pin en Mauges.

Le 27 septembre, celle de la formation des prescripteurs agricoles à Beaupréau.

Les diagnostics agricoles pourront débuter en octobre.

D'autres journées techniques sont organisées cette fin d'année comme une démonstration d'épandage le 9 octobre prochain à Chaudron en Mauges. La directive nitrate a fortement restreint les conditions et périodes d'épandage, cette journée est l'occasion de répondre aux questions de la profession agricole.

La signature de la charte d'accompagnement agricole des bassins Èvre-Thau-St Denis est prévue le 12 octobre à La Pommeraye sur le site du Quarteron au Gaec des Peupliers.

Colloque sur les haies bocagères :

Un colloque est organisé par l'Afac agroforesterie sur le thème : « Ressources en eau, ressources bocagères » du 21 au 23 novembre 2018 à Lannion (22).

www.rencontres-arbres-haies-champetres.fr

9. Délibérations diverses

Demandes de subventions pour l'année 2019 :

Délibération 201824 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les volets étude et communication de la CLE du SAGE 2019

Délibération 201825 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les volets animation du contrat territorial du SMiB Èvre – Thau – St Denis 2019

- Volet contrat territorial milieux aquatiques animation
- Volet contrat territorial pollution diffuses animation

Délibération 201826 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour le volet animation et fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Èvre – Thau – St Denis 2019

- Volet animation et fonctionnement de la CLE

Délibération n°201827 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les actions du volet pollutions diffuses 2019

- Actions individuelles et collectives
- Communication, sensibilisation
- Suivi qualité de l'eau
- Etude de caractérisation du ruissellement et de l'érosion sur les BV Evre, Thau, St Denis
- Travaux d'aménagement : haies, zones tampon

Délibération 201828 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les actions du Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2019

Travaux sur le ruisseau du Montatais à Jallais

Travaux sur la chaussée de Raz Gué à Montrevault

- Travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve
- Travaux d'enlèvement d'embâcles
- Plantations d'arbres et arbustes locaux
- Abattage d'alignements de peupliers
- Travaux sur ouvrages (contournement, aménagement, effacement,...)
- Mise en place de clôtures et d'abreuvoirs
- Protections de berges localisées
- Travaux de restauration du lit mineur et diversification des habitats
- Aménagement et restauration de zones humides,
- Déconnexion de plans d'eau + sondages géotechniques
- Sécurisation des ouvrages du SMiB
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Délibération 201829 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les études, et actions de communication 2019

- Etudes préalables à la restauration de la continuité écologique (déconnexion plan d'eau de Jallais, ouvrages de la Jubaudière...)
- Etudes préalables sur ouvrages
- Etudes géotechniques et préparatoires aux travaux
- Etudes indicateurs de suivis (pêches électriques, IBGN,...)
- Etudes préalables aux travaux soumis aux dossiers loi sur l'eau
- Actions de communication : plaquettes, panneaux routiers, panneaux de sensibilisation, animations scolaires...

Délibération 201834 Demande de subventions auprès des différents financeurs pour les volets animation du SMiB Èvre – Thau – St Denis 2019

- Volet animation et coordination du CRBV 2019

Le Comité Syndical, à vote à main levée, et à l'unanimité, décide de :

- Solliciter une participation financière au taux le plus élevé possible auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région des Pays de la Loire, du Département du Maine-et-Loire, de la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la protection des milieux aquatiques
- Précise que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019
- Charge le Président de signer tous les documents nécessaires à la demande de ces différentes aides.

Missions déplacements des agents du SMiB :

Délibération n°201835 Ordre de mission permanent pour le personnel du SMiB année 2018 et 2019

Vu le décret n°90-437 du 28 mai 1990 modifié par le décret n°2000-928 du 22 septembre 2000 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnes civiles sur le territoire métropolitain de la France.

- Vu l'article I, effet au 1er juin 2002, de l'arrêté du 1er juillet 1999 fixant les taux des indemnités forfaitaires de déplacement

L'activité des agents du syndicat demande régulièrement des sorties en dehors du périmètre du syndicat. Le Président propose d'établir un périmètre géographique permettant aux agents d'effectuer leurs déplacements et aussi de se faire rembourser les frais de repas avec un ordre de mission permanent fixant la durée de validité et la limite géographique fixée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à main levée décide :

- De fixer la limite nationale pour le remboursement des frais de repas par ordre de mission permanent.
- De fixer la validité de l'ordre de mission permanent pour une durée d'un an renouvelable par délibération.
- D'autoriser le remboursement des frais de repas lorsque ceux-ci sont pris sur la résidence administrative et familiale lors d'accompagnement de groupe ou partenaire de travail.
- Que les remboursements se feront sur présentation de factures,
- Précise que ces frais seront imputés à l'article 6251

10. Questions diverses et d'actualité

Changement des locaux :

L'association Bel Air a indiqué une fin des travaux en juin 2019.

Planning des prochaines rencontres :

Comité syndical :
6/12/2018 à 20h30

Bureau du SMiB
9/10/2018 à 17h00
20/11/2018 à 17h00

Réunion APPMA
20/11/2018 à 18h30

La séance est levée à 22h45

Christophe DOUGÉ
Président du SMiB

